LES NOUVELLES de Saint Etienne de Chomeil

D'Avril à Décembre 2016

Permanence de l'équipe municipale
Samedi 28/01, 25/02, 25/03, 29/04
de 10 à 11 heures

AGENDA

ACCA
25-26/03 concours de meute

Club des Aînés
Pour tous :
26/02 pot-au-feu
18/03 concours de belote
1/05 bal du muguet
Adhérents :
9/04 repas de printemps

Petit à petit
18/02 Eveil musical
18-19-20/04 Eveil théâtral

Comité des fêtes
1/04 repas et animation
16/04 les œufs de Pâques

Les élections
Présidentielles **23/04 et 7/05**
Législatives **11 et 18 juin**

Dimanche 19 février 14h30, salle polyvalente.

« Tour du Cantal pédestre »

Suite au succès rencontré par la projection du film de l'étape du 14/07, Nous vous invitons à une **séance « souvenirs »** avec la projection du film des étapes **1991** et **1995**. L'occasion de découvrir ou redécouvrir la commune et ses habitants **« quelques années avant !!! ».**
Entracte :gaufres, buvette

Nous comptons sur votre présence pour passer un agréable moment.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2017

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2016

Mai 2016 La sous-préfète visite la commune

Sur invitation de Gilbert Mommalier et de l'équipe municipale, Sibylle Samoyault, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac est venue pour découvrir la commune. La matinée a commencé à la mairie par la présentation de Saint-Etienne, l'examen des principaux dossiers et projets en cours avec explication des difficultés rencontrées : le cœur de village, la création d'une micro-crèche, la rénovation de l'ancien presbytère, la réfection complète de la salle polyvalente, l'installation d'un système d'alarme et d'une vitrine dans l'église, les problèmes récurrents concernant le débit internet et la couverture du réseau mobile. M le Maire a aussi évoqué le projet intercommunal de « Via ferrata » en partie sur la commune. Mme la sous-préfète très intéressée par les projets de la commune a été de bon conseil concernant l'obtention de financements et a précisé qu'elle serait attentive au suivi des dossiers et projets.

Pour connaître au mieux la municipalité, la matinée s'est poursuivie par la visite de l'entreprise BIOVITIS, spécialisée dans la production de microorganismes et dans leur utilisation en biotechnologie dans les secteurs : agronomie, environnement, agro-alimentaire, cosmétique et pharmaceutique. Mme la sous-préfète et les élus ont été reçus par M J.Y Berthon et M G Peyrac, lesquels ont présenté la société : l'historique, les installations, les développements à venir en indiquant que le nombre de salariés à ce jour de 37 devrait augmenter progressivement et de façon significative au cours des prochains mois, années.
Cette perspective réconforte la municipalité dans ses projets de création de micro-crèche et de restauration de logements. Les dirigeants de BIOVITIS ont apprécié l'opération « cœur de village » qui permet d'offrir un accueil de qualité aux visiteurs.

2016 année Opération « cœur de village »

Samedi 15 octobre, la municipalité a inauguré la fin de l'opération « cœur de village » en présence de nombreux invités. le député Alain MARLEIX, le sénateur Bernard DELCROS, Josiane COSTE pour le sénateur Jacques MEZARD, La sous-préfète Sibylle SAMOYAULT, les conseillers départementaux : Valérie CABECAS pour Vincent DESCOEURS, Charles RODDE. Mme MARTINIERE présidente de la communauté de communes du Pays Gentiane ; M DELUBAC architecte des bâtiments de France. Des maires et conseillers municipaux des communes environnantes, de nombreux habitants de la commune et le conseil municipal.

M Le Maire Gilbert MOMMALIER a commencé par la visite du bourg avec explication des différents créations et aménagements apportés : chaussée, bitume, caniveaux, trottoirs, parvis de l'église en dallage, tour de la fontaine en pavés ; le devant de la mairie, une terrasse avec terrain de pétanque, les toilettes publiques, la sécurisation pour tous de la traversée du bourg. Elus et habitants se sont regroupés dans la salle du conseil pour écouter le discours de M Le Maire puis des élus.

Discours de M Gilbert Mommalier : Nous sommes réunis pour l'inauguration de la place, un travail qui a nécessité beaucoup d'énergie comme vous pouvez le voir sur les plans accrochés au mur. Trois études ont été validées par les conseils municipaux précédents.

Le 1er dans les années 2000 prévoyait 3 marches au parvis de l'église pour empêcher les voitures de stationner. S'il avait été réalisé, aujourd'hui avec les normes d'accessibilités, il devrait être recommencé. Le 2ème qui déplaçait le monument pour faire un parking plat nécessitait de faire un grand mur pour rattraper le niveau avec la route et prévoyait le décaissement du pied de l'église. Le 3ème que nous avons finalisé a été commencé par l'équipe municipale précédente qui a procédé à la réalisation d'une nouvelle station d'épuration et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement du Bourg et de Neuvialle.

Tous ces travaux ont été réalisés dans le but d'apporter un meilleur cadre de vie à vous qui habitez sur notre commune.

*Les travaux ont été effectués de juillet 2015 à juin 2016 pour un **coût financier de 389663€/HT** dont DETR 64665€, enveloppe parlementaire 10000€, FEC 20000€, Conseil Départemental (RD 205) 66625€, emprunt 100000€, fonds propres commune 128373€.*

*M le Maire a enchaîné sur les différents projets en cours en insistant sur le **besoin d'apport de fonds publics** : la **réhabilitation du presbytère** en 2 logements locatifs, la création d'une **micro-crèche** dans l'ancien bâtiment de l'école, l'implantation d'une **via-ferrata** sur le rocher d'Urlande (projet mené en partenariat avec les communautés de communes Sumène-Artense et Pays Gentiane), la mise aux normes de la **salle polyvalente** et les travaux de mise en **sécurité de l'église**.*

Les élus ont salué la réalisation du « cœur de village » en soulignant la mise en valeur du bourg, le caractère patrimonial et la qualité de vie des habitants et aussi ; le dynamisme de la commune.

Mi-2016 Création du site internet www.saint-etienne-de-chomeil.fr

*Ce m**oyen de communication** "actuel" permet de **découvrir et promouvoir Saint-Étienne**, de se tenir régulièrement informé des actualités de la commune et de ses associations, de diffuser des messages informatifs aux habitants, d'accéder aux démarches administratives en ligne, de connaitre les horaires d'ouverture de la mairie, etc.*

Après quelques consultations, la municipalité a choisi la société Net15 basée à Aurillac et spécialisée dans la conception et l'hébergement de site internet avec des modules orientés mairies et communes de France. Le projet a démarré concrètement en octobre 2016 avec un objectif de mise en ligne fin 2016 / début 2017.

La page d'accueil *fournit un accès rapide à* « ***A la Une*** » *pour les évènements récents, la liste des* ***numéros utiles****, les démarches en ligne, les hébergements touristiques,* « ***La mairie vous informe*** » *pour des informations importantes communiquées par la mairie.* ***Les autres pages*** *donnent accès à la découverte de Saint Etienne, la vie municipale, le patrimoine, infos pratiques, la liste des associations, commerces, entreprises, agriculteurs / producteurs.*

Une page « ***Contact*** » *pour joindre la mairie par courriel.* ***Ne pas hésiter à y formuler remarques, suggestions, compléments… concernant le site****. A venir, d'autres rubriques orientées tourisme, des compléments sur le patrimoine, un peu d'histoire sur la commune et ses villages, des infos pratiques, etc.*

le site internet est accessible en **renseignant** www.saint-etienne-de-chomeil.fr **dans un moteur de recherche.**

Retrouvez la plupart des rubriques des « Nouvelles » sur le site internet avec textes et photos

---

Novembre 2016 remise du 1er prix 2016 au concours départemental des Villes et Villages fleuris

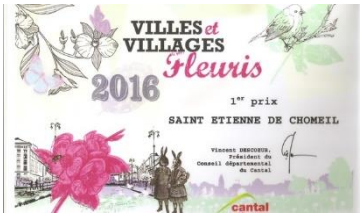

Suite à la visite du jury départemental dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris, la commune de Saint-Etienne-de-Chomeil a été retenue ***Lauréate 2016 dans la catégorie 1er PRIX*** *d'après les critères suivants :*

- ***Engagement paysager*** *du cœur de bourg dans le cadre d'une opération « cœur de village »*
- *Belle* ***mise en valeur du patrimoine*** *bâti du bourg par des végétaux adaptés au site*
- ***Actions en faveur des ressources naturelles*** *et de la qualité public (réduction des produits phytosanitaires, effacement des réseaux aériens, qualités des voiries, propreté)*
- ***Fleurissement*** *en pleine terre à l'entrée du bourg*
- ***Valorisation du patrimoine bâti*** *(église, pieds de murs de certaines maisons du bourg)*

Le jury adresse ses félicitations à Monsieur le Maire, son équipe municipale et technique pour leurs engagements dans la démarche de valorisation du patrimoine de la commune au travers de l'aménagement paysager en cohérence avec son caractère rural et il les encourage à continuer dans cette voie.

2016 année de… Nouvelles manifestations

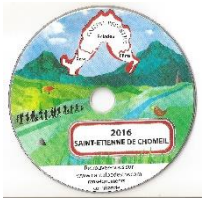

Jeudi 14 juillet, une étape du tour du Cantal Pédestre *s'est déroulée à St Etienne-de-Chomeil mettant à l'honneur les chemins et le patrimoine de la commune.*
Après un accueil, café et petits gâteaux, ***70 marcheurs*** *venus de tout horizon se sont retrouvés au départ, prêts à parcourir un des* ***deux circuits d'environ 10 et 20km*** *préparés par les élus et les bénévoles. Au bout des 7 premiers kilomètres, tous les randonneurs et organisateurs se sont rejoints pour pique-niquer au Mazou, près du lac du Mont de Bélier en commençant par un apéritif offert par la municipalité, puis chacun a repris sa « route », selon le parcours choisi.*
Dans l'après-midi, les visiteurs ont pu profiter des stands de produits locaux, aller à la découverte d'un four à pain en activité, découvrir l'apiculture et se détendre à la pétanque. Des participants se sont retrouvés avec M Yves DE TESSIERES pour une visite commentée de l'Eglise St Clair, du parc château de St Etienne et plus particulièrement des deux cadrans solaires de la façade sud du château.

En fin de journée, ***45 marcheurs*** *ont partagé avec plus de cent autres personnes,* ***un repas chaleureux organisé par le comité des fêtes****. Après la* ***projection du film de l'étape très applaudi*** *et après le feu d'artifice du 14 juillet, la fête a continué tard dans la nuit avec un bal pour tous.* ***La municipalité remercie les participants, les bénévoles et le comité des fêtes pour avoir contribué au succès de cette belle journée****. Les personnes souhaitant commander le DVD de l'étape doivent venir s'inscrire à la mairie avec le règlement de 10 €.*

Samedi 10 décembre - Journée marché de Noël / Téléthon. Toute la journée, de nombreux visiteurs ont circulé dans le bourg de Saint-Etienne parmi une vingtaine de stands et assisté aux différentes animations préparées par les associations et bénévoles.

Beaucoup de rendez-vous pour les enfants accompagnés de leur famille : atelier créations Noël, lecture de contes, visite du Père Noël, maquillage, décoration du sapin…

De nombreux stands du Marché de Noël : plaisir d'offrir : travail artisanal du cuir, du bois, meubles en carton, peinture sur objets, broderie, décorations de Noël, vide-grenier pour enfants et plaisirs de la bouche.

Des animations pour petits et grands tout au long de la manifestation : pliages papier, balades à Poneys, tir à la carabine, diffusion musique, diffusion vidéo sur St Etienne, plaisir d'écrire à la plume, plaisir des livres et des jeux à la bibliothèque enfants, tombola.

Commune, associations locales, commerces et bénévoles se sont tous mobilisés pour le Téléthon permettant de réunir la somme de 1151€. Montant tout à fait honorable pour Saint-Etienne.

… Autres manifestations

Décembre 2016 Repas du CCAS tout en chanson

Pour la 3ème année consécutive, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a organisé un repas avec animation pour les personnes de la commune de 70 ans et plus. Les convives, des membres du CCAS et Gilbert Mommalier se sont retrouvés au restaurant Les Glycines pour partager un repas de fête dans une joyeuse atmosphère de retrouvailles.

Toute l'après-midi, l'assemblée a entonné des chansons traditionnelles avec Francis et son accordéon et un petit fascicule de paroles préparé par le CCAS. En fin de journée, les convives ont eu la primeur de pouvoir visiter la nouvelle crèche de Noël sur le thème des « vieux métiers ».

Ces quelques heures passées ensemble ont été très appréciées de tous. Les personnes n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé reçoivent un colis de Noël.

Point sur les projets

***Micro-crèche** : selon la recommandation de la CAF qui souhaite que le bâtiment soit au plus près de la départementale, 2 demandes de certificats d'urbanisme ont été établis concernant des terrains sur le village de Neuvialle.*

***Rénovation du Presbytère** : les travaux sont en cours et la réalisation des 2 logements locatifs est bien avancée.*

***Salle polyvalente** : Un premier plan de transformation de la salle a été présenté à M le Maire par l'architecte Mme Andrieux, le dossier devant être transmis à la DETR au plus tard le 10/01/2017.*

*Projet d'implantation **d'une via ferrata** sur le rocher d'Urlande (projet mené en partenariat avec les communautés de communes Sumène-Artense et Pays Gentiane). Des études complémentaires doivent être effectuées concernant la friabilité de la roche et l'inventaire des espèces protégées : faucon Pèlerin, hirondelle des rochers, grand corbeau…*

Un point plus complet des projets de la commune sera publié dans les prochaines Nouvelles en même temps que le budget de 2017.

Certaines manifestations telles que : le tour pedestre du Cantal, le marché de Noël, le site internet de la commune ont demandé beaucoup de travail de préparation / création d'où un manque de disponibilté pour la rédaction des « Nouvelles » des 2ème et 3ème trimestres 2016. Nous vous présentons toutes nos excuses.

ETAT CIVIL

Naissance : 9/11/2016 Sacha ROUSSEAU AULLO

Décès : 16/04/2016 Valentine CHANCEL, 9/05/2016 Micheline POMEYROL, 1/07/2016 Jean RABOISSON, 24/08/2016 Robert POMEYROL, 23/09/2016 Germaine MOINS, 9/12/2016 René TENDEO, 16/12/2016 Pierre BOUVELOT, 30/12/2016 Francine BARBAT.

Mairie de Saint-Étienne-de-Chomeil, 15400, Tél. 04 71 78 32 15,
www.saint-etienne-de-chomeil.fr
stetiennechomeil.mairie@orange.fr
Équipe de publication : *Articles rédigés par la municipalité.*
IPNS – Ne pas jeter, recycler